

SOCIETE NAUTIQUE DE CAEN
ET DU CALVADOS

LIGUE DE NORMANDIE

AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN TÊTE DE RIVIERE INTERREGIONALE 08 NOVEMBRE 2026

Organisation : Ligue de Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 4 000 mètres 55' pour les para-aviron PR3-ID, PR2 et PR1

Rotation des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 09 heures 30 (ATTENTION : sous réserve de modification) avec les para-aviron puis sénior et U19.

Licences : **tous les rameurs devront être licenciés 2027 (Licence A annuel compétition)**

Liste des épreuves et distances :

U19 – distance de course : 6 000 m		14 SF1x PR3-ID	DE	1 rameuse en couple - aviron adapté DE
1 U19F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	15 SH1x PR3-ID	DE	1 rameur en couple- aviron adapté DE
2 U19H2-	2 rameurs en pointe sans barreur			
3 U19F1x	1 rameuse en couple			
4 U19H1x	1 rameur en couple			
SÉNIOR – distance de course : 6 000 m				
5 SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur			
7 SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur			
8 SF1x	1 rameuse en couple			
9 SH1x	1 rameur en couple			
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 4 000 m				
10 SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)			
11 SH1x PR1	1 rameur en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)			
12 SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)			
13 SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)			
		PARA-AVIRON – distance de course : 6 000 m		
		16 SF2- PR3		2 rameuses en pointe sans barreur - classifiées pointe dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
		17 SH2- PR3		2 rameurs en pointe sans barreur - classifiés pointe dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
		18 SF1x PR3		1 rameuse en couple classifiées pointe et couple (embarcation libre)
		19 SH1x PR3		1 rameur en couple classifiés pointe et couple (embarcation libre)

Engagements : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Mardi 06 octobre, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 30 octobre, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 30 octobre, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de **8 euros par siège** est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Une caution de 10€ est demandée lors de la récupération des numéros.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

La Présidente de la Ligue de Normandie
Bénédicte OUVRY

Le Président de la S.N.C.C.
Jean-Paul GUERARD

Le Président de la Zone Nord-Ouest
Frédéric ANDOLFI

